

**COMITE D'ADMINISTRATION**

--oOo--

Séance du 15 novembre 2023

N° DEL\_2023\_017

**Convention de Prestation pour les clubs « Coup de pouce LECTURE et LANGAGE »®  
avec l'Association Coup de Pouce, et avec l'Education Nationale.**

Etaients présent(e)s :

- **Monsieur Dominique HEBERT** - Maire adjoint en charge de la coordination et de l'évaluation des politiques publiques, du PESL, de l'enfance, de l'éducation, de la Réussite Educative et de la restauration scolaire, Président de la caisse des écoles de Cherbourg-en-Cotentin (AR\_2021\_CECC-01),
- **Madame Valérie VARENNE** - Maire Adjointe en charge des Solidarités et du CCAS,
- **Monsieur Rémi DUBREUCQ** - Représentant de Monsieur Hubert COURTEILLE - Inspecteur de l'Education Nationale circonscription Cherbourg-ville,
- **Monsieur Grégory MARCO** - Inspecteur de l'Education Nationale circonscription Cherbourg-ouest,
- **Monsieur Didier PERRIER** - Conseiller Municipal, désigné par le Conseil Municipal,
- **Madame Bernadette MILLE** - Personnalité qualifiée - désignée par Madame La Directrice Académique des Services de l'Education Nationale,
- **Monsieur Daniel JOUANNE** - Sociétaire,
- **Madame Maryline HAIRON** - Sociétaire,
- **Monsieur Patrick TESSON** - Sociétaire,
- **Madame Marie-Odile DUBOST** - Sociétaire.

Etaients excus(é)es :

- **Monsieur Benoit ARRIVE** - Maire de Cherbourg-en-Cotentin,
- **Madame Lydie LE POITTEVIN** - Maire Adjointe en charge de la santé, du handicap, de la lutte contre les discriminations et de l'égalité femmes/hommes,
- **Madame Anne AMBROIS** - Maire Adjointe en charge de la jeunesse, des centres sociaux, du CLSPD, de la Politique de la Ville et de la parentalité,
- **Madame Stéphanie COUPE** - Conseillère municipale, désignée par le Conseil Municipal.

## **I-EXPOSE**

Depuis 2009 la Caisse des Ecoles met en place sur certaines écoles du territoire l'opération Clubs « Coup de pouce LECTure » pour les enfants de CP. Ce dispositif donnant satisfaction à l'ensemble des partenaires, la Caisse des Ecoles de Cherbourg-en-Cotentin a étendu l'action sur des clubs « Coup de pouce LANGage » en direction des enfants de grande section de maternelle.

Considérant les objectifs de la politique conduite par la Caisse des Ecoles de Cherbourg-en-Cotentin pour :

- développer une offre périscolaire de qualité adaptée aux besoins de chacun ;
- accompagner les enfants dans un parcours de réussite scolaire, citoyenne et sociale ;
- associer étroitement les parents à ces démarches en leur proposant des aides et des outils adaptés ;
- prêter une attention plus particulière aux enfants les plus fragiles ou en risque d'échec,

Considérant le projet initié et conçu par l'Association, conforme à son objet statutaire, en dehors du temps scolaire, en faveur d'enfants dont les pratiques de la langue, de la lecture et des mathématiques nécessitent un étayage qu'ils ne trouvent pas, au moment de la proposition de Coup de Pouce, en dehors du temps scolaire et du lieu de l'école,

Considérant que les programmes Coup de Pouce développés par l'Association sont complémentaires de l'action de l'école et participent de cette politique en visant l'acquisition d'une culture scolaire commune à tous les enfants, et particulièrement la maîtrise de la langue française, outil décisif de lutte contre les inégalités,

La Caisse des Ecoles de Cherbourg-en-Cotentin, avec l'aide de l'association Coup de pouce qui assurera l'ingénierie et l'animation des clubs, et en partenariat avec l'éducation nationale décide de mettre en œuvre un dispositif Coup de Pouce.

Celui-ci comprend au maximum 8 clubs Coup de pouce CLA (Clubs de LANGage) et 6 clubs Coup de pouce CLE (Clubs de Lecture et écriture).

La Caisse des Ecoles de Cherbourg-en-Cotentin contribue financièrement à la mise en œuvre de ce projet dont les conditions sont précisées dans le cadre de la présente convention.

## **II-DELIBERATION DU COMITE D'ADMINISTRATION**

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu le code de l'éducation,
- Considérant l'intérêt de la poursuite de l'opération Clubs « Coup de Pouce Lecture et Coup de pouce Langage » sur le secteur d'intervention P.R.E de la géographie prioritaire, et sur certaines écoles des quartiers dit « de veille active »

**LE COMITE D'ADMINISTRATION DECIDE**

d'autoriser le président à signer, la convention de prestation avec l'Association Coup de Pouce et l'éducation nationale relative à la l'ingénierie et l'animation des Clubs « Coup de pouce LECTure » et des Clubs « Coup de pouce LANGage».

Président de la Caisse des Ecoles  
de Cherbourg-en-Cotentin  
(N°AR\_2021\_CECC -01)

**CHERBOURG-EN-COTENTIN  
CAISSE DES ECOLES**  
  
Dominique HEBERT

Pour : 10  
Contre : 0  
Ne prend pas part au vote : 0  
Non votants : 0

Envoyé en préfecture le 21/11/2023

Reçu en préfecture le 21/11/2023

Publié le



ID : 050-200057578-20231115-DEL\_2023\_017-DE